



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 129287

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les préoccupations de la Fédération nationale des associations de personnes âgées et de leurs familles. Les personnes âgées en situation de handicap après 60 ans et leurs familles demandent que soit rétablie l'égalité face au handicap quel que soit l'âge. Elles se prononcent pour une 5e branche de la sécurité sociale couvrant les besoins matériels et humains du handicap. Il lui demande sa position sur le sujet et les mesures envisagées pour rétablir l'égalité de traitement du handicap sans discrimination d'âge et de territoire.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129287

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1820

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)